



Commission
des titres d'ingénieur

Avis n° 2023/06
relatif à admission par l'État de diplômés de
l'Université technologique de chimie et métallurgie
de Sofia (Bulgarie)
Faculté de génie chimique - Filière francophone d'ingénieur

Établissement / École

Nom :	Université technologique de chimie et métallurgie de Sofia Faculté de génie chimique - Filière francophone d'ingénieur
Sigle :	UTCM
Type :	Établissement d'enseignement supérieur public en Bulgarie
Académie :	École étrangère
Site de l'école :	Sofia, Bulgarie

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2017/07-03

Objet de la demande d'admission par l'État

Catégorie RAD (renouvellement de l'admission par l'État de diplômés d'établissements étrangers) :
Diplôme de fin d'études supérieures, grade universitaire de master, spécialité génie chimique et biochimique, filière francophone - qualification professionnelle « ingénieur chimiste »

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'Université technologique de chimie et métallurgie de Sofia - Faculté de génie chimique - Filière francophone d'ingénieur ;
- Vu le rapport établi par Claire PEYRATOUT (membre de la CTI, rapporteure principale), Danièle QUANTIN (experte auprès de la CTI, co-rapporteure), Timothée TOURY (expert auprès de la CTI), Quentin DREZE (expert international auprès de la CTI), Julien PEROTTINO (expert élève-ingénieur auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 14 juin 2023 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'admission par l'Etat des diplômés étrangers suivants	Voie de formation	À compter du 1 ^{er} janvier de l'année civile	Jusqu'au 31 décembre de l'année civile	Durée
Diplôme de fin d'études supérieures, grade universitaire de master, spécialité génie chimique et biochimique Filière francophone - qualification professionnelle « ingénieur chimiste »	Formation initiale sous statut d'étudiant	2023	2028	maximale

L'école établira un **tableau de suivi des recommandations** sur l'ensemble des recommandations émises selon le modèle disponible sur le site de la CTI. Ce document est à transmettre exclusivement sous format numérique, **le 15 décembre 2026**, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI, à l'adresse : greffe-cti@education.gouv.fr.

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour la filière francophone

- Utiliser la francophonie pour recruter des élèves francophones (au-delà de la France et de la Bulgarie) ;
- Étudier la mise en place d'une double diplomation avec un partenaire international ;
- Poursuivre le déploiement de la démarche compétence ;
- Poursuivre le déploiement et l'appropriation par tous les acteurs (enseignants, personnel administratif et technique) de la démarche qualité afin de la rendre plus opérationnelle via la boucle d'amélioration ;
- Étudier la mise en place de quelques cours optionnels choisis dans d'autres filières afin de permettre aux élèves d'enrichir et de personnaliser leur cursus (y compris par des enseignements à distance) ;
- Mettre en place des méthodes de pédagogie active ;
- Promouvoir les stages en entreprise au côté de stages en laboratoire ;
- Inciter le travail étudiant dans les entreprises partenaires ;
- Encourager des emplois étudiants du type « Junior entreprise » réalisables à distance en relation avec le cursus technique et scientifique.

Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, au diplôme suivant :

Intitulé du diplôme	À compter du 1 ^{er} janvier de l'année civile	Jusqu'au 31 décembre de l'année civile
Diplôme de fin d'études supérieures, grade universitaire de master, spécialité génie chimique et biochimique Filière francophone - qualification professionnelle « ingénieur chimiste »	2023	2028

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 14 juin 2023.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 12 juillet 2023.

La présidente
Elisabeth CRÉPON

